



Mon ex compagnion

Par lyly29288

bonjours voila mon ex compagnion et en cellule de dégrisement suite a des menace de mort a mon rencontre suite a sa j'ai appeler les service de police il ma menacer devant les policier qui on décider de l'interpeller le problème c'est que c'est un homme qui a des problème de violence il et reconnu violent j'ai peur qui mette c'est menace en action surtout que quand il a étai emmenai c'est affaire son rester chez moi et je ne veut pas qui vienne chez moi avec les menace qu il a fait puis je doit me présenter au commissariat demain matin pour déposer plainte a quel heure il vont le relâcher? que puis je faire si il ce présente a ma porte sachant que j'ai très peur sachant que j'ai des enfant

Par Khadouj

Bonjour,

D'abord j'espère vraiment que tout s'arrangera pour vous. Vous devez demander une mesure d'éloignement auprès du juge. Il faut pour ça que vous contactiez un avocat. Mais tout d'abord vous devez porter plainte et vous constituer partie civile.

Si ca peut vous aider, voici l'adresse d'un site sur les violences conjugales et ce qu'il faut faire:

[url=http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/]http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/[/url]

Et des informations d'un avocat sur la procédure à suivre pour les victimes:

[url=http://www.avocat-grardel.com/avocat-droit-victimes.php]http://www.avocat-grardel.com/avocat-droit-victimes.php[/url]

Bonne chance pour la suite